



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

## **Universitätsbibliothek Paderborn**

### **Observations De L'Academie Française Sur Les Remarques De M. De Vaugelas**

**Académie Française**

**La Haye, 1705**

206 Rem. Regle nouvelle & infaillible pour sçavoir quand il faut repeter les articles, ou les prépositions, tant devant les noms, que devant les verbes.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52533](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52533)

## CCVI. REMARQUE.

*Regle nouvelle & infaillible pour sçavoir quand il faut repeter les articles, ou les prépositions, tant devant les noms, que devant les verbes.*

Pour ce qui est des Articles devant les noms, on observoit autrefois la regle que je vais dire, mais aujourd'huy je m'aperçois qu'on ne l'observe plus. Par exemple, on disoit, *J'ay conceu une grande opinion de la vertu & generosité de ce Prince.* M. Coëffeteau mesme, si exact à mettre les articles, escrivoit d'ordinaire ainsi, & non pas *J'ay conceu une grande opinion de la vertu & de la generosité de ce Prince.* Mais il n'avoit garde de dire, *J'attens cela de la force & dextérité d'un tel, mais bien de la force & de la dextérité.* C'estoit par cette regle que quand deux substantifs joints par la conjonction &, sont synonymes, ou approchans, comme *vertu & generosité*, il ne faut pas repeter l'article; mais quand ils sont contraires, ou tout à fait differens, comme *force & dextérité*, alors il le faut repeter, & dire, *de la force & de la dextérité.*

Mais

Mais cette Regle, que j'appelle nouvelle, à cause qu'en cette matiere on n'a point encore fait de distinction des synonymes, ou approchans, d'avec les contraires, ou les differens tout à fait, est infaillible aux articles devant les verbes, & aux prépositions tant devant les verbes, que devant les noms. Les exemples vont esclaircir & verifir tout cecy. Premièrement, voyons les articles devant les verbes; Ce que nous appellons icy *articles*, d'autres les appellent *prépositions*, mais la dispute du nom ne fait rien à la chose. *Il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer & cherir la vertu.* Je dis qu'à cause qu'*aimer* & *cherir*, sont synonymes, c'est à dire, ne signifient qu'une mesme chose, il ne faut point repeter l'article, à *aimer* & à *cherir la vertu*, mais à *aimer & cherir la vertu*. Voila un exemple pour les synonymes, donnons-en un autre pour les approchans. *Il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer & reverer la vertu.* Ces mots *aimer* & *reverer* ne sont pas synonymes, mais ils sont approchans, c'est à dire qu'ils tendent à mesme fin, qui est de faire estat de la vertu, & ainsi par nostre Regle, il ne faut pas repeter l'article à & dire à *aimer, & à reverer*. Donnons maintenant un exemple des contraires, *il n'y a rien qui por-*

*te tant les hommes à aimer & à haïr leurs semblables, &c.* Parce qu'*aimer & haïr* sont contraires, il faut nécessairement repeter l'article, & ce ne seroit pas sçavoir escrire purement que de dire, *il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer & à haïr leurs semblables, &c.* Il reste à donner un exemple des verbes qui ne sont pas contraires, mais qui sont tout à fait differens, *il n'y a rien qui porte tant les hommes à louer & à imiter les Saints.* Parce que *louer, & imiter*, sont tout à fait differens. Ce n'est point entendre la pureté de nostre Langue, de dire *à louer & imiter les Saints*, il faut de nécessité repeter *à*, & dire, *à louer & à imiter.* Il en est de mesme de l'article *de*, si en tous les exemples donnez, vous mettez *de* au lieu d'*à*, & *oblige* au lieu de *porte*, afin qu'*oblige* regisse le *de*, avec qui le verbe *porte*, ne s'accommoderoit pas.

Pour les prépositions devant les verbes, en voicy des exemples. *Le Roy m'a envoyé pour bastir & construire, &c.* *Bastir & construire*, sont synonymes, ce seroit mal parler de repeter la préposition, & dire *pour bastir, & pour construire.*

Des *approchans.* *Le Roy m'a envoyé pour bastir & aggrandir la maison, ou pour bastir & élever la maison.* Parce que *bastir*  
&

& *aggrandir*, ou *bastir* & *eslever* sont de mesme nature, & *approchans* ou *alliez*, il ne faut point repeter la préposition, & il faut dire *pour bastir & pour eslever la maison*.

Au lieu qu'aux *contraires* il la faut repeter, & dire, *Le Roy m'a envoyé pour bastir & pour demolir*, & non pas *pour bastir & demolir*.

Aux *differens* tout à fait, de mesme, comme, *le Roy m'a envoyé pour bastir & pour fortifier*, ou *le Roy m'a envoyé pour bastir & pour planter*, & non pas *pour bastir & fortifier*, ni *pour bastir & planter*.

Pour les prépositions devant les noms, c'est encore la mesme chose. En voicy les exemples. *Par un orgueil & une vanité insupportable*. Icy *orgueil* & *vanité* sont synonymes, c'est pourquoy il ne faut pas repeter la préposition & dire, *Par un orgueil, & par une vanité*, &c.

Des *approchans*, *Par une ambition, & une vanité insupportable*. Parce qu'*ambition* & *vanité*, sont de la mesme nature, il ne faut point repeter *par*.

Au lieu qu'aux *contraires* il faut repeter la préposition & dire *par l'amour & par la haine dont il estoit agité*, & non pas *par l'amour & la haine*.

Aux *differens* tout à fait, de mesme, *par l'orgueil & par l'avarice des Gouverneurs*,

& non pas par l'orgueil & l'avarice.

Je sçay bien que quelques-uns de nos meilleurs Escrivains ne prennent point garde à cette Regle, & ostent ou repetent l'article & la préposition, tantost d'une façon, tantost d'une autre, selon leur fantaisie, sans se prescrire aucune loy, & mesme sans y faire aucune reflexion : Mais je sçay bien aussi qu'ils en sont justement blasmez par tous ceux qui font profession d'escrire purement, & que si chacun s'émancipoit de son costé, les uns à n'estre pas si exacts en certaines choses, les autres en d'autres, nous ferions bien-tost retomber nostre Langue dans son ancienne barbarie, *Qui minima spernit, paulatim decidit.*

Au reste cette Regle n'est pas un simple caprice de l'Usage, elle est toute fondée en raison ; Car la raison veut que des choses qui sont de mesme nature, ou fort semblables, ne soient point trop separées, & qu'on les laisse demeurer ensemble ; comme au contraire elle veut que l'on separe celles qui sont opposées, & tout à fait differentes, & que l'article, ou la préposition soit comme une barriere entre deux.

## OBSERVATION.

L'Article que M. de Vaugelas a crû pouvoir establir par cette Remarque. n'a point esté  
ap.

approuvée. La repetition de l'article a paru necessaire dans tous les exemples qu'il rapporte, sans aucun égard pour les synonymes ou apparents, ni pour les contraires ou tout à fait differents, il est mieux de dire, *rien ne porte tant à aimer & à cherir la vertu*, que de supprimer le second à en disant, *à aimer & cherir la vertu*; parce que le verbe *cherir* n'est pas tellement le synonyme d'*aimer*, qu'il n'ajoute quelque chose à sa signification. Il seroit extraordinaire de mettre *bastir & construire* ensemble, à cause que ces deux verbes signifient la mesme chose, mais il faudroit dire, *le Roy m'a envoyé pour bastir & pour élever la maison*. On a jugé qu'il falloit dire de mesme, *par une vanité & par une ambition insupportable*, & *j'ay conceu une grande opinion de la vertu & de la generosité de ce Prince*, de mesme qu'on dit, *j'attens cela de la force & de la dextérité d'un tel*, parce qu'il n'y a point de synonymes si parfaits, qu'un des deux que M. de Vaugelas fait passer pour synonyme, n'ait quelque chose de plus fort que l'autre.

## CCVII. REMARQUE.

*Autre usage de cette mesme Regle, au regime des deux substantifs & du verbe.*

Par exemple, *Sa clemence & sa douceur estoit incomparable*. Parce que *clemence & douceur* sont synonymes, ces deux sub-

P 7

stantifs